

FLASH D'INFORMATION > 7 du Capital Investissement

Association Française des Investisseurs en Capital – www.afic.asso.fr

JUIN 2005

P 1 ACTUALITÉ POLITIQUE

P 2 INFORMATIONS EN LIGNE SUR
LE SITE DE L'AMF

SOMMAIRE



ACTUALITÉ POLITIQUE

INFORMATIONS EN LIGNE SUR LE SITE DE L'AMF

ACTUALITÉ POLITIQUE



1- Discours de politique générale du Premier Ministre

Le mercredi 8 juin 2005, Monsieur Dominique de Villepin s'est fixé plusieurs objectifs, parmi lesquels :

• le développement de la recherche avec :

- la mise en place de pôles de compétitivité, qui sera décidée à l'occasion du Comité interministeriel d'aménagement du territoire qui se réunira début juillet,
- la mise en place de l'Agence pour l'innovation industrielle. Immédiatement dotée de 500 millions d'euros, elle devra associer plus largement les PME,
- la loi de programmation de la recherche annoncée à l'automne.

• **la consolidation du tissu de petites et moyennes entreprises**, grâce notamment à l'adoption de mesures d'incitations fiscales et financières visant à favoriser la transmission de ces entreprises. En particulier, le régime des plus-values mobilières réalisées lors de la transmission d'entreprises serait aligné sur celui des plus-values immobilières : ainsi, les plus-values seraient exonérées sous réserve que les parts ou actions cédées soient détenues depuis au moins quinze ans. Cette mesure pourrait figurer dans le projet de loi de finances pour 2006, voire être intégrée dans le projet de loi en faveur des PME, actuellement en cours d'examen au Sénat.

2- Projets de loi en cours

- **Projet de loi relatif à la sauvegarde des entreprises** : le texte a été adopté en 1^{ère} lecture à l'Assemblée Nationale en mars. Le projet devrait être présenté au Sénat le 30 juin.
- **Projet de loi en faveur des Petites et Moyennes Entreprises** : le projet de loi vient d'être adopté par le Sénat. Il devrait être discuté à l'Assemblée Nationale à compter du 4 juillet.
- **Projet de loi pour la confiance et la modernisation de l'économie** : il devrait être examiné à compter du 21 juin par l'Assemblée Nationale.

Parmi les mesures annoncées, figure une disposition visant à permettre en 2005 à une entreprise de déduire de son IS 25% des sommes apportées à une PME innovante directement ou via un FCPI. Cette mesure flash, qui porterait sur l'IS 2004, s'imputerait sur l'impôt sur les sociétés dû au titre du premier exercice clos à compter du 31 décembre 2005.

Le dossier de presse relatif à cette mesure est consultable à l'adresse suivante :

<http://www.minefi.gouv.fr/minefi/ministere/dossiers/index.htm>

Exercice des droits de vote

L'AMF apporte des précisions sur les conditions d'application des dispositions de son Règlement Général relatives à l'exercice des droits de vote par les sociétés de gestion. Ces précisions sont consultables à l'adresse suivante :

http://www.amf-france.org/styles/default/documents/general/6111_1.pdf

Interdiction des rétrocessions des frais de gestion dans les fonds de fonds

L'AMF apporte des précisions aux modifications de son Règlement Général relatives aux versements de rétrocessions éventuelles de frais de gestion, ou de commissions de souscription rachat, lors de l'investissement pour le compte d'un OPCVM dans un autre OPCVM. Le document est consultable à l'adresse suivante :

http://www.amf-france.org/styles/default/documents/general/6088_1.pdf

Parution du rapport annuel

Le rapport annuel 2004 de l'AMF, consacre dans son chapitre 4 « Les prestataires de services d'investissement et la gestion de l'épargne » une partie 5 relative au Capital Investissement. Il est consultable à l'adresse suivante :

http://www.amf-france.org/styles/default/affiche_plan.asp?IdSec=6&IdRub=85&IdPlan=136&Id_Tab=0

Les bonnes pratiques au sein des FCPI

L'AMF met en ligne ses recommandations en matière de bonnes pratiques à observer lors de la rédaction des documents d'information des FCPI. Le document est consultable à l'adresse suivante :

http://www.amf-france.org/styles/default/documents/general/6116_1.pdf

Pour tout renseignement, contacter :

<p>Florence MOULIN Responsable des Affaires Juridiques et Fiscales AFIC Tél : 01.47.20.69.68 E-mail : fmo@afic.asso.fr</p>	<p>Me Daniel SCHMIDT Conseiller Juridique de l'AFIC SGDM Tél : 01.44.17.34.45 E-mail : daniel.schmidt@sgdm.net</p>
---	--